

*Atelier préparatoire de la Francophonie  
à la COP 20 de Lima*

*De Varsovie à Paris, quelles perspectives  
pour l'accord sur le climat post 2020 ?*

Pierre Radanne

Lima – 30 novembre 2014

**Atelier préparatoire**  
**Enjeux et perspectives de la CdP20**  
**30 novembre 2014**  
**Business Tower Hotel, Lima, Pérou**



# Une convergence politique nouvelle

## □ Une convergence politique qui résulte de la force du travail scientifique du GIEC

Avec un raisonnement en 4 temps :

- Pas plus de **2° C** de réchauffement
  - *Au-delà on ne saura pas nourrir une humanité de 9,6 milliards d'habitants en 2050.*
- Une **division par deux** des émissions mondiales en 2050
  - *Une division par 5 en moyenne pour les pays développés,*
  - *Avec un pic des émissions mondiales avant 2020.*
- Pour cela la **participation** à l'action **de tous** les pays est indispensable
  - *Un accord décidé à Durban qui doit englober les 194 pays*
- Une **nouvelle voie** de développement accessible à tous les pays
  - *C'est d'ailleurs la condition de l'acceptation par les populations des décisions politiques.*

## □ Cela constitue une avancée politique inédite

# Les formes d'engagement dans le prochain accord de Paris

## ❑ L'impossibilité de répliquer la méthode Kyoto pour 4 raisons

### À savoir la fixation de taux de réduction des émissions « par en haut »

- Beaucoup de **pays ont dérivé** par rapport aux engagements signés ;
- Les « engagements » doivent aussi impliquer les **pays émergents** ;
- Les pays en développement vont devoir progresser sans un usage massif de combustibles fossiles avec des « **contributions** » attendues ;
- Et surtout, les pays sont **plus vigilants** sur les engagements pris avec de grandes **difficultés économiques**.

## ❑ La voie possible : Construire les objectifs par « empilage » d'avancées par secteur et par filière

- Des niveaux de participation prenant en compte les situations et les **capacités** des pays ;
- Présenter les avancées de mise en œuvre, « **l'agenda positif** ».

## ❑ Des décisions politiques fortes, concrétisées par l'avancée de tous les acteurs

- Pas d'accord sans **mandat des populations** aux responsables politiques ;
- Rendre **lisibles** pour l'opinion publique les objectifs pour les **vies individuelles**.

# *Mais des difficultés majeures sur la route d'un accord*

## *La qualité des engagements et des contributions*

- Il y a un **risque** important d'engagements et de contributions à la fois peu comparables, avec **déséquilibres** et donc débouchant sur des reculs par manque d'équité.

## *Un contexte économique peu favorable*

- Les difficultés sur les **budgets publics** des pays industrialisés rend plus difficile la mobilisation des moyens financiers.

## *Des intérêts nationaux divergents*

- Les implications différentes des pays renvoient à des **vulnérabilités inégales**.

## *La mobilisation des moyens*

- Il est évidemment impossible de répondre à tous les **besoins de financement** sur la seule base des budgets publics ;
- Il faut d'autant plus mobiliser les financements publics que beaucoup d'**actions** sont **bénéfiques** au plan financier et à celui de l'**emploi** ;

## *L'absence de cadre clair de respect des engagements en droit international*

# Les 4 entrées de la négociation internationale sur le climat

**Objectifs climatiques** pour 2050 et 2020  
Pas plus de 2°C  
/2 des émissions mondiales

**Engagements** pour 2020-2030 des pays développés  
**Contributions** des pays en développement  
**Cohérence** avec objectifs climatiques

Solidarité,  
Équité  
Respect

Un **financement** adéquat, pérenne et prévisible pour l'adaptation, l'atténuation, le REDD+ et les transferts de technologies

Un passage généralisé à l'**action** des tous les pays à travers des plans et programmes nationaux (Contributions, NAMAs et PAN)

# La dynamique d'agrégation successive de la négociation

## □ Historique des agrégations successives

- 1997 – Des engagements quantifiés, un accord juridiquement contraignant, les mécanismes de flexibilité,
- 2005 – La REDD+ à Montréal,
- 2006 – L'adaptation à Nairobi,
- 2007 – Les 5 axes de Bali : adaptation, atténuation, financement, renforcement des capacités, règles MRV
- 2009 – La constitution du Fonds Vert pour le Climat, la perspective d'un développement à bas niveau de carbone,
- 2011 – L'accord d'un réchauffement contenu en dessous de 2° C, une participation universelle, l'intégration de l'agriculture,
- 2013 – L'intégration des pertes et dommages à Varsovie
- 2014 – Lima des contributions de tous les pays.

## □ Mais aussi une mobilisation des moyens largement insuffisante

- Des engagements trop faibles par rapport aux recommandations du GIEC,
- Des mobilisations financières beaucoup trop faibles.

# Les contributions nationales

## Progresser vers un développement sobre en carbone et résilient au changement climatique

- ❑ **Dépasser l'approche projet par projet du Mécanisme de Développement Propre**
  - Un processus très **lourd et** très **lent** du montage de projet,
  - **Des actions au coup par coup** ne suffisent pas pour faire du **développement**.
  
- ❑ **Identifier les progrès possibles**
  - Partir des **priorités** du point de vue **des pays** ;
  - Agir à la fois sur **l'atténuation et l'adaptation**.
  
- ❑ **La diversité des contenus à intégrer**
  - Par un **renforcement des capacités** ;
  - Par des **plans nationaux** ;
  - Par des **programmes sectoriels** ;
  - Par des **actions** concrètes plus ponctuelles ;
  - Par des **dispositions législatives** et réglementaires ;
  - Par des **politiques locales**.

**La logique va être d'avaliser des programmes nationaux composites mais suffisamment quantifiés**

# Engagements et contributions

## ➤ La décision de Varsovie

- Présenter au Secrétariat des **contributions** pour fin mars, avec un délai supplémentaire pour les pays les moins avancés.

## ➤ Les enjeux ici à Lima

- **Préciser le contenu** attendu des contributions,
- L'articulation du contenu selon les **5 composantes du PAB**,
- Préciser le **calendrier** permettant une réduction mondiale des émissions cohérente avec l'objectif d'un réchauffement contenu en dessous de 2° C.

## ➤ Des situations très inégales selon les pays

- Des **pays industrialisés** prenant des **engagements fermes** à force juridique,
- Des **pays industrialisés** sans engagement juridique fort et sans législation nationale comprenant la transcription d'**objectifs volontaires** ;
- Des **pays émergents** et des pays intermédiaires aux dispositions variables ;
- Des **pays en développement** déjà **avancés dans l'élaboration** de leur contribution ;
- Des **pays** moins avancés aux **capacités insuffisantes**, nécessitant du soutien.



# Engagements et contributions

## ➤ La bonne route pour l'accès aux financements

- L'accès aux financements nécessite inévitablement une forte **capacité d'élaboration de projets** ;
- L'élaboration de **contribution** constituera une **étape décisive** de cette capacité d'élaboration, donc d'accès aux financements du Fonds Vert et des autres sources internationales.

## ➤ Une élaboration régionale utile pour les pays les moins avancés ou disposant de peu de moyens

- Envisager par exemple une **élaboration conjointe** dans un cadre régional des pays de l'Afrique de l'ouest, de ceux de l'Afrique centrale, de ceux de l'Afrique de l'est, des Etats-iles...;
- Travailler sur les enjeux communs tirés par la **dynamique** des pays ayant le plus progressé ;
- Disposer ainsi un **socle collectif** permettant le décollage de filières ;
- Ajouter ensuite des **spécificités** et des actions **nationales**.

# Double structure du monde

## ❑ Pyramidale et en grande difficulté

- Les Etats, les traités, les institutions internationales ;
  - *Avec l'obligation d'une décision à l'unanimité malgré des situations très différentes entre les pays et les considérables écarts de développement.*

## ❑ Horizontale et vivante

- Les acteurs économiques,
- La société civile, Internet, les réseaux sociaux,
- Les collectivités locales.

## ❑ L'avancée du « Sommet des solutions » de Ban Ki Moon

- Une mise en mouvement de l'**humanité toute entière**,
- Des engagements et des contributions **alimentés par les actions** des acteurs de toute nature,
- Construire les programmes par secteurs ou par « grappes de projets »
  - *Intégrer dans les contributions les actions **d'adaptation, d'atténuation et REDD+**,*
  - *Intégrer les actions dans un **programme** avec les acteurs économiques et territoriaux nécessaires et **par tranches successives** au rythme des capacités.*

# Les principes de fonctionnement du Fonds Vert pour le Climat

## ➤ Les règles de Mesure, Reporting et de Vérification des projets

- Pour obtenir des financements internationaux, construire un cadre de **confiance**
  - *Par un reporting de l'avancée du projet,*
  - *Par une transparence des résultats attendus, puis obtenus grâce aux financements,*
  - *Par une vérification des dépenses effectives du projet.*
- Une condition de la **pérennité** des financements.
- Les pays **financeurs** sont aussi des **bénéficiaires** des projets puisque ceux-ci réduisent les émissions de gaz à effet de serre pour tous les pays de la planète.

## ➤ Une instruction des financements décentralisée

- **Ne pas centraliser** les financements sur un dispositif de type Banque Mondiale
  - *Car délais d'instruction et de paiement trop longs*
- Un processus d'**accréditation** d'organismes financiers
- Un **standard commun** de présentation des projets.
- **Délégation de l'instruction** technique et financière à des organismes accrédités.
  - *Banques multilatérales, agences des Nations Unies, banques de développement, banques nationales des pays receveurs.*

# La dotation actuelle du Fonds Vert pour le Climat

## □ Les dotations exprimées à ce jour sont :

- Dans l'**Union Européenne** pour 4400,8 M\$
  - Royaume-Uni : 1100 M\$, France 1000 M\$, Allemagne : 940 M\$, Suède : 580 M\$, Italie : 313 M\$, Espagne : 150 M\$, Pays-Bas : 134 M\$, Finlande : 100 M\$, Danemark : 72 M\$, Luxembourg : 6,3 M\$, République Tchèque : 5,5 M\$,
- **Autres** pays **européens** pour 230,3 M\$
  - Norvège : 130 M\$, Suisse : 100 M\$, Monaco : 0,3 M\$
- **Etats-Unis** : 3000 M\$,
- **Autres** pays d'**Amérique** pour 11 M\$
  - Mexique : 10 M\$, Panama : 1 M\$,
- **Asie – Pacifique** pour 1603,4 M\$
  - Japon : 1500 M\$, Corée du Sud : 100 M\$, Nouvelle Zélande : 3 M\$, Indonésie : 0,3 M\$, Mongolie : 0,05 M\$.

**Cela donne une dotation totale de 9,35 milliards US\$.**

# La problématique globale du financement

## □ Un financement avec un mix de ressources

- Le **Fonds Vert** pour le Climat
- Mais **aussi** les **canaux existants** des organismes multilatéraux et bilatéraux,
- La **finance carbone**, mais la valeur de celui-ci est actuellement très basse.
- D'éventuelles **sources nouvelles** (taxe sur les soutes, le kérosène aérien, les transactions financières).

## □ Des contributions sous diverses formes

- En **don**, notamment pour le renforcement des capacités, l'adaptation et pour les pays les moins avancés ,
- En financement **privé** par les entreprises notamment énergétiques ;
- En **prêt**, pour plus ou moins concessionnels.

### **Il faut :**

- ✓ **Progresser sur la comptabilisation des financements mobilisés et leur comparabilité,**
- ✓ **Mixer les modes de financement en fonction des besoins des pays, de la rentabilité des actions et du niveau de développement.**

# Les facteurs de réussite pour l'accord

- ❑ La capacité des pays à élaborer des **programmes** et projets de **qualité**, nécessitant un véritable effort de renforcement des capacités
- ❑ La crédibilité des projets, via la mise en place de **règles MRV**
- ❑ **L'implication** effective des **acteurs économiques** et des **populations** concernés
- ❑ La faculté à diriger véritablement les financements vers les **pays qui en ont le plus besoin**
- ❑ La qualité de la **décentralisation** des financements et de la **rapidité** des décaissements
- ❑ La capacité à attirer des **financements privés**
- ❑ La régularité de la **montée en puissance** du Fonds pour atteindre les 100 milliards \$ prévus en 2020 pour donner la **prévisibilité** indispensable à l'action
- ❑ La mise en place de **règles de respect** des engagements et des contributions aptes à susciter la confiance

# La progression d'ici 2020

- ❑ **Hausser** le niveau de **l'ambition** des engagements des pays développés pour la période 2013-2020 sur la base des travaux des ateliers d'experts.
- ❑ Obtenir **le plus d'engagements et contributions possible** pour le printemps
- ❑ **Elaborer** à Lima et consolider à Genève en février le contenu d'**un texte** de négociation pour Paris
- ❑ Obtenir les **positions** des pays pour avril
- ❑ **Consolider** une **base de texte** soumis aux pays pour négociation en mai
- ❑ **Amorcer la négociation** du texte lors de la session de juin à Bonn
- ❑ **Analyser** la **cohérence** des engagements et des contributions par rapport à l'objectif climatique d'un réchauffement de moins de 2° C
- ❑ Obtenir à Paris un **texte** d'accord **politique**
- ❑ Progresser **ensuite** lors des CdP suivantes sur les **modalités** de mise en œuvre
- ❑ Permettre une **ratification** de l'accord par les pays suffisamment tôt pour assurer une mise en œuvre effective fin 2020

*Atelier préparatoire de la Francophonie  
à la COP 20 de Lima*

*De Varsovie à Paris, quelles perspectives  
pour l'accord sur le climat post 2020 ?*

Pierre Radanne

Lima – 30 novembre 2014

**Atelier préparatoire**  
**Enjeux et perspectives de la CdP20**  
**30 novembre 2014**  
**Business Tower Hotel, Lima, Pérou**

